
Réseau des œuvres universitaires et scolaires

Pour le SNPTES, il faut poursuivre la titularisation des personnels ouvriers !

Le SNPTES est intervenu auprès du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour exiger la mise en place d'une nouvelle session d'examens pour les personnels ouvriers exerçant dans le réseau des œuvres universitaires et scolaires.

En effet, les 2 000 examens réservés, initialement ouverts, n'ont pas permis à tous les personnels ouvriers qui le souhaitent de devenir fonctionnaires.

La publication du rapport de la [Mission « flash » sur le financement des CROUS dans le contexte de la crise sanitaire¹](#) abonde dans le sens du SNPTES. Les deux députées de l'Assemblée nationale à l'origine de ce rapport indiquent : « *Nous plaidons également pour qu'une troisième session d'examens réservés pour les personnels ouvriers des CROUS soit organisée. Cette session est d'autant plus nécessaire que le volume de 2 000 postes initialement ouverts à la titularisation n'a pas été entièrement pourvu : **400 recrutements manquent, alors qu'ils ont été inscrits dans le budget.** Afin que le principe selon lequel les emplois permanents à temps complet des établissements publics administratifs doivent être occupés par des fonctionnaires trouve une pleine application, et afin **de fournir aux étudiants un service de proximité réellement humain, nous proposons qu'une nouvelle vague de titularisation soit ouverte.** »*

Pour le SNPTES, il est inconcevable que le ministère ne mette pas en place, à minima, cette 3^e session de titularisation qui a été déjà budgétée, avec près de 500 possibilités non pourvues sur les 2 premières phases.

Le SNPTES n'accepte pas que des économies soient faites sur le dos de personnels en grande majorité de catégorie C.

Pour le SNPTES, un emploi de fonctionnaire doit être ouvert pour chaque personnel ouvrier qui en fait la demande !

Choisy-le-Roi, le 26 octobre 2020

¹ http://snptes.fr/IMG/pdf/financement_des_crous.pdf